



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

C.F.A. Centre Alsace Marcel Rudloff

Centre de Formation d'Apprentis
2 rue des Papeteries – 23 rue d'Agén
68000 COLMAR
Tél. 03.89.21.57.40 – Fax 03.89.23.99.44
contact@cfa-colmar.com
www.cfa-colmar.com

Siret : 343 964 375 00012 - APE : 8532Z
Etablissement non soumis à la TVA
N° UAI/RNE : 0681498J
Référence CFA : 7684337

Procédure : **Inscription au CFA et contrat d'apprentissage**

1. Inscription au CFA : (à effectuer par l'apprenti ou l'employeur)

Si le futur apprenti a trouvé une entreprise d'accueil, il peut s'inscrire au CFA. Il devra remplir la « **fiche de pré-inscription** », joindre les pièces demandées et la faire signer par l'entreprise. **Ce document est un PDF inscriptible. Il vous faut l'enregistrer sur votre ordinateur/tablette/téléphone, avant de nous le faire parvenir**, soit par mail, soit par courrier postal, à votre convenance. L'employeur peut également effectuer la démarche d'inscription auprès du CFA.

2. Contrat d'apprentissage : (à établir par l'employeur)

Le contrat d'apprentissage (cerfa 10103*10) est un contrat de travail, l'employeur est tenu de l'établir et d'effectuer les démarches légales comme pour tous salariés (DPAE, complémentaire...).

Afin de remplir le « **contrat d'apprentissage** », l'employeur peut :

- S'adresser à la chambre consulaire dont il dépend :
 - o Soit la CMA : Chambre des Métiers d'Alsace
 - o Soit la CCI : Chambre de commerce et de l'Industrie
- Solliciter son cabinet comptable
- Produire lui-même le contrat (fortement déconseillé pour les entreprises n'ayant pas l'habitude)

Ce dernier est établi en 3 exemplaires et doit être signé par toutes les parties.

3. Convention de formation : (à établir par le CFA)

A la réception du contrat par le CFA, celui-ci établira une « **convention avec l'entreprise** » que les 2 parties devront signer.

4. Enregistrement du contrat : (à effectuer par l'entreprise)

Lorsque que le contrat d'apprentissage et la convention sont complets, l'employeur doit les transmettre à l'opérateur de compétences dont il dépend afin de valider le dossier. Appelé également **OPCO**, **il est l'organisme qui finance la formation du jeune et qui débloque la prime employeur en vigueur.**

Remarques :

- L'inscription au CFA est définitive à la signature du contrat d'apprentissage.
- Le CFA doit être en possession des documents signés par toutes les parties afin de pouvoir procéder à l'inscription aux examens.
- Tous changements doivent être communiquer au CFA (changement de maître d'apprentissage, rupture, ...)

En cas de questions, vous pouvez joindre M. GRIESBAUM Nicolas par e-mail : contrat@cfa-colmar.com ou par téléphone au 03 89 21 57 42.

M. NIERENGARTEN Claude,
Directeur du CFA Centre Alsace Marcel Rudloff





C.F.A. CENTRE-ALSACE Marcel Rudloff

Centre de Formation d'Apprentis
2 rue des Papeteries - 23 rue d'Agen
68000 COLMAR

Tél. 03.89.21.57.40 - Fax 03.89.23.99.44

Email : contact@cfa-colmar.com

Site Web : www.cfa-colmar.com

FICHE DE PRE-INSCRIPTION APPRENTI·E

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

**DIPLÔME
PREPARE :**

- ☐ CAP
- ☐ CTM
- ☐ MC
- ☐ BAC PRO
- ☐ BP
- ☐ BTM
- ☐ BM

SPECIALITE :

(voir au verso)

Langue vivante 1 désirée:

Anglais

Allemand

1ère année ☐

2ème année ☐

Redoublement ☐

Entrant en 2ème année ☐

L'APPRENTI·E

NOM :		Prénom :	
Né·e le : à		Département :	
Pays :		Nationalité :	Sexe : F ☐ M ☐
N° :	Rue :		
CP :	Ville :		
Portable :		E-mail :	

L'apprenti·e a-t-il-elle rencontré des troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie...) ? ☐ OUI ☐ NON

Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : ☐ OUI ☐ NON

RESPONSABLE LEGAL

☐ Mère	Mme :	Portable :
Adresse complète si différente de l'apprenti·e :		E-mail :
☐ Père	M :	Portable :
Adresse complète si différente de l'apprenti·e :		E-mail :
☐ Autres à préciser :		Portable :
Adresse complète si différente de l'apprenti·e :		E-mail :

SITUATION L'ANNEE DERNIERE en 2022/2023

Classe fréquentée l'année dernière :		
☐ 3ème Générale	☐ 3ème SEGPA-ULIS	☐ 3ème Prépa Métier
☐ 2nde Générale ou Techno	☐ 2nde Professionnelle	☐ 1ère année de CAP
☐ 1ère Générale ou Techno	☐ 1ère Professionnelle	☐ 2ème de CAP
☐ Terminale Générale ou Techno	☐ Terminale professionnelle	☐ Autres à préciser :
Etablissement fréquenté l'année dernière		
Nom et ville de l'établissement :		
Dernier diplôme obtenu :		
Diplôme le plus élevé :		

IL EST IMPERATIF DE JOINDRE UNE COPIE DES DIPLOMES ET DES DERNIERS BULLETINS 2022/2023

ENTREPRISE

Raison sociale de l'entreprise :

Nom et prénom du dirigeant de l'entreprise :

N° : Rue :

CP : Ville :

Tél : Portable : Fax :

E-mail entreprise :

Date de début de contrat :

Date de fin de contrat :

NB : Le CFA est également prêt à envisager avec vous tout aménagement de parcours de formation pour des futurs apprentis étant déjà titulaires d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur à celui préparé.

Souhaitez-vous bénéficier de cette mesure ? :

☐ OUI / ☐ NON

CACHET et SIGNATURE



Ce document fait office de pré-inscription, seul le contrat d'apprentissage validera définitivement l'inscription de votre apprenti-e. Il faudra impérativement nous faire parvenir le contrat dûment renseigné dans les meilleurs délais.

DATE :

CARTE DES FORMATIONS 2023 du CFA CENTRE ALSACE "MARCEL RUDLOFF"

COIFFURE	METALLERIE
• CAP Métiers de la Coiffure • BP Coiffure • BM Coiffeur	• CAP Métallier • BP Métallier
ESTHETIQUE	ELECTRICITE
• CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie • BP Esthétique Cosmétique Parfumerie • BM Esthéticien-ne Cosméticien-ne	• CAP Electricien • CTM Installateur en Equipements Electriques • BTM Installateur en Equipements Electriques • BM Installateur en Equipements Electriques
COMMERCE / VENTE	CHAUFFAGE / SANITAIRE
• CAP Equipier Polyvalent du Commerce • BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente - option A Animation et Gestion de l'Espace Commercial	• CAP Monteur en Installations Sanitaires • CAP Monteur en Installations Thermiques • MC Maintenance en Equipement Thermique Individuel • BTM Technicien en Systèmes de Génie Climatique et Systèmes Sanitaires : option Maintenance, option Installation • BM Installateur Sanitaire
BOULANGERIE - PATISserie	AUTOMOBILE
• CAP Boulanger • CAP Pâtissier • BP Boulanger • MC Pâtisserie Glacerie Chocolaterie Confiserie spécialisées • BTM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur	• CAP Maintenance des Véhicules - option A Voitures Particulières - option B Véhicules de Transport Routier • BAC PRO Maintenance des Véhicules - option A Voitures Particulières
BOUCHERIE	
• CAP Boucher • CAP Charcutier-Traiteur • CTM Boucher Charcutier Traiteur • CTM Préparateur Vendeur Boucherie Charcuterie Traiteur	



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

